

Mise à jour: 08/06/2008 08:52

Animaux de compagnie

La stérilisation obligatoire?

(Journal de Montréal) Michel Larose

Le Journal de Montréal

journal
montréal

Le gouvernement devrait légiférer pour rendre obligatoire la stérilisation des animaux de compagnie dans tous les refuges et les fourrières avant qu'ils ne soient mis en vente ou en adoption.

C'est ce que propose Johanne Tassé, directrice des Centres d'adoption des animaux de compagnie du Québec, qui déplore que trop d'animaux, surtout des chiens et des chats, soient abandonnés par insouciance.

Elle s'inquiète d'autant plus que la période des déménagements arrive à grands pas et qu'à cette occasion, nombre de personnes abandonneront leur animal.

«La conséquence est grave. Les fourrières ne peuvent garder tous ces animaux et elles doivent euthanasier des milliers d'animaux», dit-elle.

«Depuis le mois d'avril, j'ai transporté 46 chiens pour adoption à Toronto parce que les refuges débordent. Ça n'a aucun sens», dit-elle.

Une solution serait d'obliger tous les refuges et fourrières à stériliser les animaux avant adoption, soutient-elle.

Selon l'Académie de médecine vétérinaire, il y a 1 452 000 chats au Québec, soit 1,57 minou par foyer.

Ce chiffre ne tient pas compte des chats errants ou vivant temporairement dans les boutiques d'animaux ou les refuges.

Par ailleurs, l'Académie, selon son sondage qui date de quelques mois, estime que la population approximative de chiens se situerait à 880 000 pour l'ensemble du Québec.

D'après l'Académie des vétérinaires, l'an dernier, à 750 000 occasions, les Québécois se sont départis, volontairement ou non, de leurs chats et de leurs chiens.

Un bien meuble

«Notre société est indifférente. Elle se débarrasse de ses animaux comme s'il s'agissait d'un bien meuble», a dit Patricia Tulasne, de la Société québécoise pour la défense des animaux. «Tenter de donner un animal à un ami ou à un membre de la famille est un geste responsable», ajoute-t-elle.

Selon Johanne Tassé, depuis que l'État du New Hampshire a adopté un programme de stérilisation, le taux d'euthanasie a chuté de 70% en 8 ans.

Dans la ville de New York, la stérilisation est aussi obligatoire.

«Pourquoi ne pas créer un programme de stérilisation mobile afin de limiter la surpopulation des animaux», s'interroge-t-elle.

«Montréal est une des villes en Amérique du Nord où l'on trouve le plus de chats errants», selon Patricia Tulasne.

Animaux abandonnés

En 2007, un chat a été donné, vendu ou euthanasié à 491 000 occasions.

Le nombre d'abandons de chiens a été de 261 000.

Les Québécois se sont départis de 25 % de tous les chats et chatons qu'ils ont logés en 2007 et de 23 % de



Johanne Tassé demande au ministre de l'Agriculture une législation pour stériliser les animaux de compagnie dans les fourrières et les refuges destinés à l'adoption. © Photo Jaques Bourdon/Journal de Montréal

tous les chiens et chiots.

Un appel à faire preuve de civisme

Trouver un foyer à son animal au lieu de s'en départir est la responsabilité des citoyens, rappelle Alan DeSousa, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Tout en lançant une campagne d'information hier, il a invité la population à faire preuve de civisme.

Il était accompagné de Patricia Tulasne et de Johanne Tassé qui, toutes deux, se préoccupent depuis longtemps du sort des animaux de compagnie.

Alan DeSousa souhaite que l'exemple de son arrondissement, Saint-Laurent, soit adopté par l'ensemble des arrondissements dans leur effort pour contrer l'abandon des bêtes.

«Nous menons un projet pilote qui semble porter ses fruits», dit-il.

Les chats errants, nombreux près des voies ferrées, sont capturés puis amenés au cégep pour être castrés. Ils sont ensuite remis en liberté dans le même secteur, ce qui empêche la formation d'une nouvelle colonie de chats errants.

Un contrôle de la population est ainsi exercé, évitant l'euthanasie à ces animaux.

Internet

«Nous avons aussi un site Web sur lequel les photos des chiens errants et capturés sont mises. Leurs propriétaires peuvent les retrouver ainsi.»

L'Académie des médecins vétérinaires du Québec estime qu'il y aurait environ 484 000 chats dans les foyers du Grand Montréal.

La stérilisation contribue à réduire les populations d'animaux de compagnie non désirés et aide à maintenir la santé de l'animal.

Source: Académie des médecins vétérinaires du Québec.